

Gilles CORMINBOEUF & Franziska HEYNA

gilles.corminboeuf@unine.ch
franziska.heyne@unifr.ch

Fonds national suisse de la recherche scientifique
Université de Fribourg (CH) & Laboratoire ATILF (Université de Lorraine – CNRS)

1. Introduction

Dans le cadre de cette étude, nous exposerons notre façon de concevoir le phénomène de nominalisation et son interaction avec la problématique de la diathèse, qui est un aspect peu documenté, voire occulté dans les études sur la nominalisation. Nous ferons un rapide tour d'horizon des indices qui permettent d'inférer le format diathétique d'une nominalisation, mais sur ce point, notre étude sera programmatique : la saisie fine de régularités de cet ordre réclamerait en effet une étude en soi. Notre approche est axée essentiellement sur la dimension théorique.

1.1 Objet d'étude

Nous souhaitons étudier les répercussions entraînées par l'opération de nominalisation sur la relation entre un procès et ses actants. Nous focaliserons le propos sur l'entrée privilégiée que constitue la diathèse (*infra*, § 3) pour la saisie des différences entre le signifié des nominalisations et celui des prédicats verbaux.

Evrard (2002 : 125) définit la diathèse comme :

le mécanisme qui, altérant peu ou prou la morphologie du verbe, règle autour de ce nœud verbal les rapports syntaxiques et sémantiques des constituants nominaux dans la phrase. On regroupe, sous son chapeau, les voix de la grammaire traditionnelle (actif, passif, moyen ou pronominal) et les constructions impersonnelles et factitives.

Au plan terminologique, nous distinguerons les niveaux syntaxique et sémantique, en utilisant la notion d'*argument* pour référer aux compléments régis par le verbe, et la notion d'*actant* pour désigner leur pendant sémantique. Précisons d'emblée qu'en cas de non saturation de certaines places syntaxiques, ces arguments sont néanmoins toujours présents au plan sémantique : leur valeur actancielle reste disponible et inférable selon certains mécanismes de surinterprétation réguliers (Berrendonner 1995). Dans *Marie mange lentement*, la place d'argument accusatif n'est pas remplie mais l'actant reste reconstituable : par exemple *son repas*, *le contenu de son assiette*.

Un verbe comme *interdire* implique dans l'une de ses constructions deux arguments, l'un accusatif, l'autre datif (*cf. le lui interdire*). Le substantif déverbal « correspondant » *interdiction* soulève une difficulté descriptive, celle de la conservation (ou non) de cette structure argumentale. La problématique de « l'héritage » de la structure valencielle est bien documentée dans la littérature scientifique (Marín & Villoing 2012 : 7), mais la question connexe de la diathèse nous paraît un volet moins étudié. A chaque type de diathèse – active (1), passive (2), réflexive (3) et factitive (4) – correspond une structure syntaxique particulière (*infra*, § 3) :

- (1) ils **ont interdit** maintenant depuis trois ou quatre ans + l-les prostituées (oral, cfpp2000)¹
- (2) La vétérinaire **a été interdite** d'approcher les éléphantés. (titre d'une dépêche afp)
- (3) on **s'interdit** des tas de choses qui marcheraient peut-être mieux mais qui sont pas ni biologiquement ni psychologiquement plausibles (oral, pfc, 69aer1, gg)
- (4) L1 : vous vous seriez pour l'*interdiction* euh ++ pour l'euthanasie des pitbulls ?
(...)
L2 : pouh est-ce qu'il faut *interdire* les pitbulls + (...) mais vous pensez que c'est que c'est les maîtres ou que c'est les chiens ? [i.e. le problème]
L1 : que c'est les maîtres mais comme on ne va pas euthanasier les maîtres (rires)
(...)
L2 : mais du coup du coup ça serait ça **ferait interdire** les-
L1 : oui je serai pour l'*interdiction* de cette race (oral, cfpp2000)

¹ Nos données sont issues de corpus oraux (voir la bibliographie), ainsi que de diverses sources écrites : presse écrite, base de données *Frantext*, œuvres littéraires, web.

Une construction verbale exprime sans ambiguïté la relation que le verbe entretient avec ses actants. Un nom déverbal comme *interdiction* est en revanche neutre du point de vue de l'opposition de diathèse et peut signifier 'le fait d'interdire', 'le fait d'être interdit', 'le fait de s'interdire', 'le fait de faire interdire', voire 'le fait de se faire interdire' (cf. le cotexte gauche de l'exemple 5) :

- (5) J'ai fini par enfin prendre la décision (trop tard) de *me faire interdire* de casino en début d'année, et de reprendre actuellement des visites chez un psychologue dans un centre hospitalier (moindre frais). Cette **interdiction** ne vise malheureusement pas internet (...). (web, forum de discussion)

L'opération de nominalisation se caractérise par différents types d'indéterminations (*infra*, § 4). Nous proposerons une modélisation théorique de l'une d'elles, l'indétermination diathétique (*infra*, § 5), avant d'évoquer brièvement en conclusion les indices linguistiques qui visent à lever cette indétermination et permettent de récupérer implicitement la valeur diathétique d'une nominalisation (*infra*, § 6). L'hypothèse que nous défendons ici est que la diathèse n'est pas une catégorie grammaticale affectée exclusivement aux constructions verbales, mais qu'elle s'applique tout autant aux nominalisations déverbales (cf. comme le suggère par exemple Lemaréchal 1989 : 126-127). Ferret & al. (2010) et Ferret & Villoing (2012) font une hypothèse convergente pour l'aspect grammatical (*infra*, § 2) qui s'applique, selon elles, aussi aux nominalisations déverbales.

1.2 Définition du phénomène

1.2.1 Une *nominalisation* telle que nous la définissons est un procédé complexe, à la fois morphosyntaxique et sémantique, qui consiste à dériver par une opération de suffixation un substantif à partir d'un verbe *pourvu de ses places d'arguments*. Nous suivons ici la définition de Berrendonner (1995 : 215) :

J'appellerai ici *nominalisation* l'opération morpho-sémantique qui consiste à appliquer sur un verbe un suffixe de type *-ion*, *-age*, *-ment* ou zéro, le résultat étant un substantif "déverbal" (*libérer* → *libération*, *laver* → *lavage*, *enterrer* → *enterrement*, *trier* → *tri*, etc.)

Considérons l'exemple (6) :

- (6) <à propos de R. Guillemin> Ainsi voit-il avec **tristesse** son pays natal (...) « succomber aux sirènes de cette pernicieuse **association** de confort fonctionnarisé, de **plaintes** récurrentes et de peur de l'avenir ». La **manifestation** collective, selon lui, de l'« **andouillement** ». (presse écrite)

Dans notre perspective, sont des nominalisations :

- les noms *association* et *manifestation*, dérivés par suffixation des verbes (*s'associer* et *manifeste*) ;
- le nom *plaintes*, dérivé par conversion du participe passé du verbe *se plaindre* ;
- le néologisme *andouillement*, signalé comme tel par les guillemets, dérivé d'une base verbale non attestée °*andouilleter*.
- Le nom *tristesse* dérivé de l'adjectif *triste*.

On pourrait ajouter à cette liste certains cas de supplétisme : ainsi *toilette* qui ne dérive pas d'un verbe morphologiquement apparenté, mais qui fonctionne néanmoins comme une nominalisation du prédicat verbal *laver(yx)*². La régularité morphologique n'est donc pas, à notre sens, définitoire de l'opération de nominalisation.

Nous limiterons notre étude aux nominalisations déverbales événementielles. Seront laissés de côté les substantifs déadjectivaux (tels *tristesse* en (6)) ainsi que les substantifs déverbaux qui nomment l'objet résultant du procès (comme *plaintes* en (6), la marque du pluriel orientant vers une interprétation « concrète »)³.

1.2.2 Nominalisation et prédicat verbal présentent au plan sémantique une structure actancielle munie de contraintes et projetant des relations avec des actants, et au plan syntaxique un ordonnancement ainsi qu'un degré d'implication plus ou moins grand des arguments (par exemple, régime direct vs régime indirect). Les virtualités de construction projetées par la

² Le signifié d'un verbe est un relateur impliquant des places hiérarchisées. La notation *laver(yx)* se comprend de la façon suivante : l'argument *x* est le plus externe, de rang 2, et c'est celui qui produit le sujet syntaxique ; l'argument *y*, de rang 1, est éventuellement spécifiable par un régime patientif.

³ Certains verbes à objet *effectum* ont une place d'actant qui correspond à un objet effectué : le substantif déverbal peut nommer l'objet résultant du procès (à ce propos, voir Grimshaw 1990, Berrendonner 1995 : 239 sq., Simone 2000, Beuseroy & al. 2011).

construction verbale de base conditionnent en partie les expansions à droite de la nominalisation (cf. la question de « l'héritage »). Ce sont précisément ces expansions qui permettent de faire des hypothèses sur le contenu sémantique de la nominalisation, notamment en ce qui concerne la diathèse.

Dans l'étude du phénomène de nominalisation, on peut donc difficilement faire l'économie du rapport entre la structure argumentale d'un prédicat verbal et celle de son pendant nominalisé. Par conséquent, nous sommes conduits à tenir compte des potentialités de construction du verbe de base et de les confronter à celles du nom déverbal. De notre point de vue, une nominalisation n'est pas une opération purement morphologique consistant à appliquer un suffixe nominalisateur à une base verbale : pour former le déverbal *interdiction*, le suffixe porte sur le complexe *interdire(yz)* (*x interdire y à z*) et non sur le lexème *interdire* pris isolément.

1.2.3 Le rapport entre prédicat verbal et nominalisation réclame une autre mise au point. Comme le fait observer Sériot, une nominalisation présuppose l'existence d'un procès préalable (un « effet de préconstruit », Sériot 1986 : 27). Voyons le fragment (7) :

- (7) c'est une femme qui est passionnée qui *s'attache* énormément aux gens et d'ailleurs *nous nous y attachons* énormément car on pourrait pas on pourrait pas euh + + faire un repas sans parler d'elle ou alors euh dès qu'il y a une réunion il faut évoquer cet- ce personnage + donc ce qui montre quand même euh l'**attachement** que peut se faire entre une vie sociale euh normale c'est-à-dire une vie d'association euh classique une vie euh euh p- pour ainsi dire totalement banale et des gens qui sortent d'une pauvreté extrême (oral, ctfp)

Dans (7), *attachement* anaphorise un procès actualisé dans l'avant-discours (*qui s'attache, nous nous y attachons*). Mais cette situation n'est qu'un cas particulier d'un fonctionnement plus général : une nominalisation ne consiste pas forcément en une reprise anaphorique d'un prédicat verbal introduit au préalable.

1.2.4 Nous ferons l'hypothèse qu'il y a moyen de proposer un traitement unifié des nominalisations et des prédicats verbaux, notamment en ayant recours à un « invariant cognitif » qui serait commun aux deux types de configurations et dont nous établirons les propriétés (*infra*, § 5.1). Nous concevons tel prédicat verbal et telle nominalisation correspondante comme deux modes originaux d'instanciation d'une relation prédicative partiellement indifférenciée (*infra*, § 5.2).

2. Les travaux sur les propriétés aspectuelles des nominalisations

Nous nous en tiendrons à un état de l'art très sélectif qui convoque essentiellement des travaux récents (et remarquables) sur le rôle des suffixes dans la facture aspectuelle des dérivés déverbaux⁴. L'hypothèse avancée par plusieurs auteurs est celle de la possibilité de transposer les catégories aspectuelles dans le domaine nominal (Haas, Huyghe & Marín 2008). Comme nous l'avons annoncé (§ 1.1), nous reconduisons une hypothèse du même ordre en ce qui concerne la diathèse, celle de l'extrapolation possible des catégories diathétiques dans le domaine nominal.

Martin (2008) confirme les préférences sélectionnelles générales des *N-age* pour les bases transitives et des *N-ment* pour les bases intransitives, selon une hypothèse avancée par Dubois & Dubois-Charlier (1999)⁵. Elle apporte cependant des nuances, en montrant qu'il n'est pas possible de ramener l'alternance suffixale *-age* vs *-ment* au seul trait de la transitivité. Quatre facteurs sont nécessaires pour expliquer les préférences, ainsi que les exceptions dans le cas des alternances suffixales : i) la longueur de la chaîne événementielle, ii) le degré d'agentivité du sujet, iii) la relation entre événement et thème et iv) le domaine ontologique auquel appartient la chaîne événementielle. Plus généralement, elle fonde l'opposition suffixale sur la notion d'intentionnalité, notion assez proche de celle de causativité dont il sera question *infra*. Nous reviendrons sur certaines des observations de Martin pour établir un lien avec la problématique de la diathèse (*infra*, § 6.2).

En reprenant certains résultats d'un travail préalable (Ferret, Soare & Villoing 2010) et en discutant les résultats de Martin (2008), Ferret & Villoing (2012) étudient les nominalisations événementielles en *-age* et en *-ée* dans un corpus exhaustif de 46 doublets extraits du TLFi (*ex. arrivée / arrivée, pesage / pesée*). Les patrons syntaxiques des 46 lexèmes

⁴ Pour un état de l'art plus complet des approches classiques du phénomène de nominalisation, on peut se reporter entre autres à Benetti & Corminboeuf (2004), Mir-Samii (2007), Marín & Villoing (2012) et Knittel (dans ce volume).

⁵ L'hypothèse de Dubois & Dubois-Charlier (1999) marche surtout pour les verbes symétriques : *-age* sélectionne la base transitive et *-ment* la base intransitive (cf. cet exemple de Martin : *l'arbitre a sifflé le joueur → le sifflage du joueur / Pierre siffle en travaillant → le sifflement de Pierre*). Pour le couple *jaunissement – jaunissage*, on peut également faire l'hypothèse que chaque suffixe vise une construction du verbe, *-ment* pour la construction intransitive et *-age* pour la construction transitive du verbe symétrique *jaunir*.

bases ne sont bien sûr pas identiques et les auteurs analysent finement la facture formelle des verbes d'origine (inergatif, inaccusatif, transitif). Ferret & Villoing examinent à la fois les propriétés lexico-aspectuelles (selon la typologie vendlerienne) et les propriétés grammatico-aspectuelles à travers l'opposition perfectif / imperfectif. Selon Haas & al. (2008), les nominalisations héritent généralement de la base verbale les propriétés lexico-aspectuelles (état, activité, accomplissement, achèvement). Ferret & Villoing, en se basant sur la classification des nominalisations événementielles⁶ de ces auteurs, nuancent cette description et montrent que les noms en *-age* et en *-ée* opèrent certaines restrictions dont voici les principales : tandis que les N-*ée* sont compatibles avec tous les types de bases verbales « événementielles » (activité, accomplissement, achèvement), les N-*age* sélectionnent préférentiellement des verbes qui dénotent une activité ou un accomplissement, et très rarement des bases dénotant un état (ex. *être surmené / surmenage*) (*ibid.*, 102-105). L'hypothèse originale de Ferret & Villoing (2012) consiste à situer la concurrence entre les deux nominalisations au niveau de la valeur grammatico-aspectuelle. Dans les nominalisations, l'aspect grammatical serait en effet marqué au moyen de l'opposition suffixale *-age vs -ée*, alors que dans le cas des verbes, il l'est à l'aide de la morphologie flexionnelle. Les suffixes *-age* et *-ée* représenteraient deux moyens linguistiques de conceptualiser des événements (*ibid.*, 74 et 106) :

- i) dans leur déroulement pour les N-*age* ;
- ii) dans leur réalisation complète pour les N-*ée*.

Autrement dit, sur une même base verbale, la dérivation en *-age* exprime un point de vue imperfectif, celle en *-ée* un point de vue perfectif (*ibid.*, 106). L'imperfectivité véhiculée par le suffixe *-age* illustrerait la causativité du verbe, alors que la perfectivité véhiculée par *-ée* illustrerait l'état résultant. Dans leur article de 2010, elles font le constat suivant : « parce que N-*age* dénote un procès en déroulement (donc une portion de celui-ci) – point de vue imperfectif – il met en lumière l'initiateur de la situation dénotée par le verbe, impliqué dans le procès en déroulement » (Ferret & al. 2010 : 965). Leur hypothèse explique élégamment pourquoi il est inconcevable de causer un coucher de soleil ou une coulée de lave : **couchage du soleil*, **coulage de lave*. Les auteurs notent qu'en l'absence d'une concurrence entre *-age* et *-ée* (i.e. hors cas de doublets), les deux suffixes peuvent signifier les deux dimensions aspectuelles, la valeur aspectuelle étant alors neutralisée (Ferret & Villoing 2012 : 119-122).

3. Le concept de diathèse

Lazard (1997 : 131) nomme *transformation de diathèse* « un changement de construction de la proposition impliquant un changement de voix et un changement du marquage d'au moins un actant⁷, et laissant intact le contenu notionnel ». A partir de cette définition, nous allons considérer plusieurs configurations verbales du français formant une diathèse. Nous prenons comme base une construction transitive avec les deux arguments (agent et patient) du verbe spécifiés : *Marie admire son père*. Nous représentons cette relation « neutre » (ou « active ») ainsi :

- (a) Relation **neutre**, de type **Ryx**

R figure le relateur (*admire*), y l'argument accusatif (*son père*) et x l'argument le plus externe, spécifiable par un sujet (*Marie*).

A partir de cette relation binaire élémentaire, d'autres prédicats verbaux sont dérivables à l'aide d'*opérateurs* qui ouvrent ou ferment des places d'arguments. Les trois classes de constructions ([1] à [3]) présentées ci-dessous contiennent toutes le verbe *admirer*⁸, mais elles se distinguent par la présence de certains marqueurs (*se*, des auxiliaires comme *être* ou *faire*, etc.), par leur nombre d'actants et par la façon dont ces rôles actanciels sont distribués. Nous laissons de côté la diathèse impersonnelle, ainsi que les cas de combinaisons de diathèses (ex. le passif impersonnel, *se voir* + infinitif), certains opérateurs étant en effet applicables conjointement (Tesnière 1959 : 262-282 ; Wilmet 2003 : 499).

[1] L'opérateur SE.

Le rôle de l'opérateur SE consiste à réduire la valence du verbe d'une unité. Cela a notamment pour conséquence que le procès est dépourvu d'agent ou que l'agent est indissociable du patient. La portée de l'opérateur SE sur un prédicat élémentaire – SE(*admirer* yx) – permet de distinguer plusieurs « produits de sortie » :

⁶ Haas & al. (2008) distinguent trois classes de noms événementiels : 1) les noms d'état (*croissance, volonté*), 2) les noms d'activité (*jonglage, natation*) et 3) les noms d'occurrences – duratives culminantes (*accouchement*), duratives non-culminantes (*manifestation, bombardement*) ou ponctuelles (*explosion, naissance*).

⁷ Lazard (1994 : 65 sq.) se sert du terme d'*actant* pour dénoter une unité syntaxique ; le terme de *participant* est le pendant sémantique d'*actant*.

⁸ A l'exception de la relation (d) : avec *admirer*, il n'est sans doute pas possible de construire une relation moyenne (ni impersonnelle).

- (b) Relation **réflexive**, de type **Rxx**. *Marie s'admire dans le miroir.*
L'unification des actants *x* et *y* les rend coréférentiels et indistingués.
- (c) Relation **réciproque**, de type **Ryx** \equiv **Rxy**. *Marie et Jean s'admirent.*
Les actants *x* et *y* sont à la fois agent et patient de la même action.

Dans (b), le procès est en quelque sorte bouclé sur l'agent. A l'inverse, dans les constructions à éviction de l'agent (d) et (e), le procès est refermé sur le patient, ce que l'on note **R^Iyy**⁹:

- (d) Relation **moyenne**. *Le vase s'est brisé tout seul.*
(cf. La compatibilité avec *tout seul* (Berrendonner 1995 : 223) accrédite le fait que le procès est auto-provoqué, ce qui a pour conséquence d'évincer l'agent *x*, tout en conservant l'objet patientif *y*. Corollairement, la construction est incompatible avec un « complément d'agent » : **Le vase s'est brisé par l'enfant.*
- (e) Relation **pronominale 'dite passive'** (Riegel & al. 1994 : 258). *Un jardin réussi s'admire de jour comme de nuit* (web).
Dans (e), ce n'est évidemment pas le jardin qui s'admire lui-même : l'agent est non exprimé, mais récupérable. Le sémantisme de cette relation (e) – où il y a donc un agent implicite – est proche de celui de la relation passive (f).

[2] L'opérateur –É.

La portée de l'opérateur {être + morphème de participe passé} sur un prédicat élémentaire – ÊTRE –É(*admirer yx*) – a comme effet de produire une relation passive :

- (f) Relation **passive**, de type **R^Ixy**. *La robe de Marie a été beaucoup admirée.*

Appliqué à la relation neutre *Ryx*, l'opérateur {être + –É} induit la permutation des places d'arguments : l'agent *x* est bloqué sur une valeur anonyme, alors que *y* est promu en position de premier actant. La place d'argument dévolue à l'instanciation de l'agent est rétrogradée (« le prime actant subit l'action », Tesnière 1959 : 242). Si on veut restituer l'agent, on ne peut le faire qu'au moyen d'un « complément d'agent », c'est-à-dire avec un circonstant non valenciel.

[3] L'opérateur FAIRE.

La portée de l'opérateur FAIRE sur un prédicat élémentaire – FAIRE *z(admirer yx)* – permet de générer une relation factitive¹⁰ :

- (g) Relation **factitive**, de type **R²yxz**. *Marie leur fait admirer la vue depuis son balcon.*

Dans ce cas de figure, *z* nomme un actant supplémentaire élevé au rang de prime actant. L'actant *z* agit sur *x* qui agit sur *y* (**R²** note que le contrôle est « élevé au carré »). L'« ancien » prime actant (*x*) est rétrogradé.

Si on admet l'hypothèse que l'opérateur factitif n'est pas forcément marqué morphologiquement (le « factitif à marquant zéro », Tesnière 1959 : 266 ; Berrendonner 1995 : 239), on peut décrire les constructions transitives des verbes symétriques (également appelés réversibles) comme le résultat de l'application d'un opérateur causatif zéro (noté \emptyset ci-dessous) sur une construction intransitive :

$$\begin{aligned} \emptyset x(Ry) &\rightarrow Ryx \\ Ry &\cong \textit{le rôti cuit} \\ Ryx &\cong \textit{elle cuit le rôti} \end{aligned}$$

Dans la construction transitive *Ryx* l'actant commun *y* occupe la place d'argument accusatif. Ce procédé d'ergativisation d'un intransitif n'est pas rare en français : cf. *surfer les vagues, chavirer le bateau, zapper une émission*¹¹.

⁹ L'exposant -I indique que le point de départ de la relation (et partant son orientation) n'est pas le même.

¹⁰ Riegel & al. (1994 : 229-230) traitent *faire* comme un « opérateur diathétique ».

Un opérateur comme **SE** diminue d'une unité le nombre des actants, alors que **FAIRE** est un amplificateur d'arité. Tesnière (1959 : 280) parle de diathèse récessive vs causative : « Le causatif et le récessif constitu[ent] des opérations opposées, puisque l'une a pour but d'augmenter le nombre des actants et l'autre de le diminuer ».

Les relations (a) à (g) sont les membres d'une *diathèse*, c'est-à-dire une famille de configurations verbales qui entretiennent des rapports de convertibilité logique (cf. l'étymologie du mot *diathèse*, « disposition »). A partir de la relation élémentaire Ryx , les différentes relations diathétiques peuvent être dérivées au moyen d'opérateurs, chaque relation reconduisant le même « contenu notionnel ».

4. Nominalisation et indéterminations

Une nominalisation présente communément une « neutralisation des marques verbales [qui] provoque un nombre important d'ambiguïtés et d'indéterminations » (Sériot 1986 : 17).

4.1 Fermeture de places d'arguments

L'opération de nominalisation inflige un sort particulier aux arguments du verbe de base, notamment en fermant certaines places – ce qui revient à leur attribuer une valeur indéterminée. Il est ainsi en quelque sorte inhérent à une nominalisation qu'elle soit ambiguë du point de vue de la diathèse :

- (8) D'une façon générale, les pays riches du Nord attirent de plus en plus les populations des pays du Sud, qui viennent y travailler. Ces migrations sont facilitées par le **développement** des moyens de communication. Mais le **développement** des États pétroliers du Golfe persique, puis celui des pays émergents, bousculent ce schéma trop simpliste : les migrations sud-sud se développent ainsi rapidement. (web)

Veut-on dire que 'x développe y' (a), que 'y se développe' (b), que 'y est développé (par x)' (f), ou encore que 'x fait développer y' (g) ? En fait, il n'y a pas lieu de trancher : une nominalisation nomme une entité inélaborée où les relations actancielles sont laissées indistinctes (Berrendonner 1995).

La structure argumentale du verbe de base est d'une certaine façon « altérée » par l'opération de nominalisation :

- (9) bon voilà en en gros c'est ça c'est très simple hein mais hein il faut procéder par ordre + bon alors le **gonflage** du ballon + maintenant nous y sommes (oral, crfp)
- (10) on est appelé sur un accident + que ce soit de la route pour les humains ou pour les chevaux + euh c'est vraiment le **triage** les cinq premières minutes de **tri** si on a plusieurs cas + urgents + comme on a eu dernièrement là il y a une année en arrière pour un incendie (oral, ofrom)
- (11) L1 : vous avez continué dans le même **engagement** en fait ?
L2 : euh oui un **engagement** humanitaire de dire il faut changer les choses (oral, pfc)
- (12) L'**enseignement** de l'instituteur est moins déprimant que l'**enseignement** du congréganiste. (web)

Dans (9), la place d'agent est fermée. Dans les dérivés *triage* et *tri* de (10), ce sont à la fois x et y qui sont « absorbés ». Dans (11), l'agent et le patient sont coréférentiels et fermés. Les cas comme (12) où l'argument accusatif est non spécifié, alors que l'argument x est en position adnominale semblent plus rares.

4.2 Orientation de la relation

Les faits (13) à (15) illustrent une indétermination de la modalité d'énoncé :

- (13) Les fortes averses qui s'y abattirent depuis des siècles tracèrent d'abord des lignes zigzagantes de drainage, puis les gravèrent peu à peu, les taillèrent en ravins qui devinrent des *cañons* ou des vallées

¹¹ On peut penser aussi à des cas de figure qui impliquent sémantiquement une valeur factitive : des idiotismes comme *tomber la chemise* ou des exemples comme ceux ci-dessous :

- (a) Les Eagles tombent les Lions (titre, teletext ; les Eagles = les footballeurs nigériens, les Lions = les footballeurs camerounais)
(b) on a déjà signé Moldovan (oral, tv ; = on a déjà fait signer Moldovan)

qui s'inclinèrent jusqu'à border d'escarpements et de précipices ces plaines soulevées. Et les aspects varient donc selon la **résistance** des matériaux travaillés : (...). (Da Cunha, *Hautes Terres*)

- (14) La **participation** *ou non* de Franck Ribéry au match de l'UEFA face à Berne pourrait sceller le feuilleton de l'été. (teletext)
- (15) « Cinquante enfants sont morts ce matin entre nos mains », déplore dans une vidéo un médecin du quartier de Jobar, à Damas, qui s'énerve surtout de « **l'impréparation** face à une catastrophe d'une telle ampleur ». La course des unités médicales pour faire venir les bonbonnes d'oxygène, les injections d'atropine et autres antidotes au sarin là où ils sont nécessaires a été nettement insuffisante pour limiter les dégâts selon le jeune médecin. (presse écrite)

Dans (13), le nom déverbal *résistance* reste neutre sur l'opposition de modalité positif (*s'il résiste*) vs négatif (*s'il ne résiste pas*). Même chose dans (14) où l'alternative (*ou non*) annihile l'opposition modale (*s'il participe, s'il ne participe pas*). En (15), l'ajout d'un préfixe négatif (*in-/im-*) contourne cette neutralisation de la modalité d'énoncé, en sélectionnant explicitement la modalité négative, tandis que le dérivé *préparation* serait plus enclin à indéterminer la modalité d'énoncé.

4.3 Verbes symétriques (et apparentés)

Un SN comme *la cuisson du rôti* indifférencie la construction transitive (*x cuit le rôti*) et la construction intransitive (*le rôti cuit*). Le substantif *démission* en (16) produit la même indistinction :

- (16) Mais il n'y en a aujourd'hui qu'une seule qui peut unir plus solidement encore le front des enseignants, des parents, de la jeunesse autour de la défense et de la promotion de l'École publique, c'est la **démission** du ministre Claude Allègre. (...) Allègre doit *être démissionné* ou *démissionner*. (web)

Dans (16), le N *démission* neutralise l'opposition entre diathèse active vs passive (ou factitive : *démissionner y = 'faire démissionner y'*) : le contexte droit ratifie l'ambiguïté de cet exemple en attirant l'attention sur deux gloses concurrentes (*être démissionné vs démissionner*)¹².

Nous expliquons ces divers cas d'indéterminations (§§ 4.1 à 4.3) par le fait que la nominalisation opère sur la *notion primitive*, concept que nous présentons maintenant.

5. Un traitement unifié des prédicats verbaux et des nominalisations

Nous reprenons ici à notre compte une hypothèse élaborée il y a quelques années dans le cadre d'un projet de recherche animé par Alain Berrendonner (Berrendonner 2003 ; Benetti & Corminboeuf 2004).

5.1 Le concept de « notion primitive »

Nous postulons qu'un prédicat verbal (*x perçoit y*) et une nominalisation (*le perçage de y*) sont deux modes originaux d'instanciation d'une même relation prédicative, qui se manifestent tantôt par spécification de la relation dans un prédicat verbal, tantôt par indistinction de la relation dans une nominalisation.

On empruntera, notamment à la suite de Grize (1990, 1992), le concept culiolien de *notion primitive* (Culioli 1999 : 100), noté \mathfrak{A} , pour expliquer le rapport entre construction verbale et nominalisation¹³. L'idée est qu'il existe dans toute unité lexicale un matériau sémantique primitif très superficiellement structuré en ce qui concerne la dynamique :

- i. une notion n'est pas orientée, elle ne fait pas la différence entre R et R^{-1} ; ainsi, la notion /MANQUER/ peut s'actualiser de deux façons : *x manque de y* vs *y manque à x* ;
- ii. une notion n'est ni positive, ni négative ;
- iii. enfin, une notion n'est pas différenciée en ce qui concerne l'ordonnement des actants : certains éléments sont fortement impliqués, d'autres sont plus accessoires. La notion /DONNER/ par exemple implique un agent, un bénéficiaire et l'objet du don ; accessoirement, on peut donner quelque chose *aimablement, à regret*, etc.

¹² Dans (17), il y a peut-être une analogie avec le verbe *démètre* : *être démissionné* égale *être démis* de ses fonctions.

¹³ Sériot (1986 : 18) fait une hypothèse de cet ordre lorsqu'il écrit que la relation prédicative est « commune aux deux », i.e. à la nominalisation et à la construction verbale jugée correspondante ; il évoque ainsi des « notions » en commun. L'auteur insiste par ailleurs avec raison sur la non équivalence entre les deux procédés.

Tout acte d'énonciation s'ancre dans des notions qui appartiennent elles-mêmes à un réseau formé d'autres notions. La notion primitive constitue un invariant cognitif antérieur à l'énonciation et n'ayant pas, en conséquence, d'expression dans la langue. Cependant, dans toute mise en mots, il y a une spécification d'une ou plusieurs notions, par le simple fait qu'il y a un choix lexical.

Grize (1990 : 67 sq. ; 1992 : 101 sq.) définit deux opérations d'ancrage α et η , qui réalisent une spécification de la notion :

- L'**opération α** appliquée sur la notion produit un **nom d'objet** et ouvre ainsi une classe d'occurrences : $\{un\ N, le\ N, ce\ N\dots\}$.
- L'application de l'**opération η** engendre un **couple prédicatif** : $\{P, non-P\}$.

La notion \mathfrak{N} peut par conséquent s'actualiser soit sous la forme de noms d'objet, soit sous celle de prédicats verbaux. Notre hypothèse est que la nominalisation opèrerait en quelque sorte directement sur la notion \mathfrak{N} , ce noyau commun structuré minimalement. La notion /ADMIRER/ peut ainsi engendrer les scénarios suivants :

$\alpha(\mathfrak{N}) \rightarrow O^{\mathfrak{N}}$	$O^{\mathfrak{N}}$ nomme l'objet réalisant la notion \mathfrak{N} . <i>ex. : l'admiration (de y)</i>
$\eta(\mathfrak{N}) \rightarrow R_{yx}$	R_{yx} nomme un prédicat binaire élémentaire avec les actants x et y , actualisant d'une toute autre manière la notion \mathfrak{N} . <i>ex. : x admire y</i>

L'opération η fixe le nombre d'actants, oriente la relation entre eux, créant ainsi un prédicat élémentaire. Les actants de la notion sont extraits (par exemple au moyen de prépositions), afin de caractériser la relation que celle-ci entretient avec les autres constituants du prédicat élémentaire. Il s'agit d'un premier palier de particularisation de la notion. A partir d'un prédicat élémentaire, issu de l'opération η , on peut dériver d'autres prédicats au moyen d'opérateurs. Ainsi, on a vu qu'une notion comme /ADMIRER/ donnait lieu à plusieurs configurations formant une diathèse (§ 3). En ouvrant (opérateur FAIRE) ou en fermant (opérateur SE) des places d'actant, ces opérateurs permettent de redistribuer les rôles et la hiérarchie des actants. Il s'agit d'un second palier de spécification de la notion. (On peut se demander si les suffixes déverbaux ne remplissent pas un rôle apparenté : en fermant des places d'actant par exemple, ils spécifient la notion au plan diathétique. Cette hypothèse sera évoquée en conclusion, § 6).

5.2 Représentation unifiée des nominalisations et des prédicats verbaux

Nominalisation et prédicat verbal sont le résultat de deux types distincts d'extraction sémantique à partir d'une relation primitive entre des termes. La nominalisation n'opèrerait pas à proprement parler sur un verbe, mais elle est le produit d'une opération sur la notion primitive à laquelle elle impose un traitement singulier. Dans notre perspective, nominaliser revient donc à caractériser la notion primitive, sans pour autant livrer des informations sur la diathèse. Ensuite, une tâche de surinterprétation de type abductif (Berrendonner 1986 ; Desclés 1996) est sollicitée afin de reconstituer le format diathétique visé. Pour interpréter le type de diathèse associé à la nominalisation, il faut construire une hypothèse plausible, mais non décisive.

La Figure 1 résume notre position sur la question du rapport entre nominalisation et prédicat verbal, en ce qui concerne la diathèse : [la Figure 1, à insérer ici, est fournie en annexe de ce texte]

Figure 1 : Représentation unifiée des nominalisations et des prédicats verbaux

A gauche de la Figure 1, les flèches continues en gras figurent les deux opérations α et η : la première produit une nominalisation (en réifiant \mathfrak{N}) et la seconde engendre un prédicat verbal, muni d'un format diathétique primaire (la relation R_{yx} : une action orientée d'un agent sur un patient). Les opérateurs linguistiques **É**, **SE**, **FAIRE** dérivent les autres membres de la diathèse à partir de ce prédicat élémentaire. Les types de diathèse sont notés dans les rectangles blancs.

A droite de la Figure 1, les flèches pointillées notent les cheminements probabilistes vers des formats diathétiques ; ceux-ci sont inférables à partir d'un assortiment d'indices formels, tels les types de compléments adnominaux et les suffixes normalisateurs.

Les numéros d'exemples notés en face de chaque membre de la diathèse illustrent des cas où celle-ci est plus ou moins calculable en contexte ; « plus ou moins » parce qu'il est difficile de trouver des occurrences incontestablement non ambiguës : l'indétermination diathétique est en quelque sorte inhérente à toute nominalisation. Les exemples en question sont listés ci-dessous :

Relation neutre (a) : glose la plus probable de (17) : '... qui permettent que x déplace le chariot' :

- (17) vous + tournez les deux petites molettes qui permettent le **déplacement** du chariot (oral, crfp)

Relation réflexive (b) : glose la plus probable de (18) : 'le fait que x se rapproche de la côte' :

- (18) < *il est question d'une compétition de voile* > Ce **rapprochement** de la côte, bénéfique au début, s'est révélé un piège car je n'ai pas pu comme je l'espérais m'en échapper avant le jour pour aller toucher du vent d'Ouest. (web)

Relation réciproque (c) : glose la plus probable de (19) : 'le fait que les amants s'étreignent mutuellement' :

- (19) On voit à l'indolence des amants que **l'étreinte** s'est prolongée en rêverie, incontestable complice du voyageur, bouquet sensoriel maintenant offert à la nuit. (Massoutre, « Le palais d'Isak Pasha »)

Relation moyenne (d) : glose la plus probable de (20) : 'le fait que la température terrestre s'abaisse (toute seule)' :

- (20) L'**abaissement** de la température terrestre aurait été de 20°C si l'effet de serre ne l'avait pas contrecarré. (web)

Relation pronominale 'dite passive' (e) : glose la plus probable de (21) : 'x se visite de jour uniquement' :

- (21) Petite maison 2 étages libre pour l'acheteur et duplex adjacent loué à 100%, avec revenu de 1 375\$ mensuel et plus si vous louez la maison. **Visite** de jour uniquement (la maison) et le reste sur PA acceptée uniquement. (web)

Relation passive (f) : dans (22), le prédicat verbal qui suit la nominalisation confirme la lecture passive :

- (22) L'abbé Gabriel, reprit Rodin, a été puni de s'être mêlé de ce qui ne le regardait point et d'autres choses encore... J'ai exigé son **interdiction**... et *il a été interdit par son évêque* et révoqué de sa cure... (...) (Sue, Frantext)

Relation factitive (g) : glose la plus probable de (23) : 'le fait de faire passer les otages vers le Pakistan' :

- (23) Mais les otages sont sans cesse déplacés. (...) L'armée française, elle, bloque toute exfiltration hors de la Kapissa. Le **passage** des otages vers le Pakistan voisin aurait sans doute rendu plus difficile encore la libération des deux journalistes. (web)

6. En guise de conclusion : un aperçu des stratégies de récupération de la diathèse

Toutes les nominalisations ne présentent pas un degré d'ambiguïté égal quant à la diathèse. On a présenté des cas d'indistinction (8) et des cas où la diathèse est – en contexte du moins – assez aisément restituable (*ex.* 16 à 22). Les indices qui permettent de récupérer implicitement le format diathétique d'une nominalisation sont notamment les expansions adnominales (et les prépositions qui les indexent) et les suffixes. Nous nous contentons d'évoquer en conclusion quelques pistes de recherche.

6.1 Expansions adnominales

La grande majorité des dérivés sont ambigus hors contexte. Considérons à titre d'exemple le substantif *engagement* : on peut forcer une diathèse neutre (active) au moyen d'une préposition du type *depuis* : *depuis son engagement, il n'a rien fait* (= depuis que x l'a engagé). Dans (24), la locution prépositive *aux côtés de* ainsi que le possessif contribuent en revanche à typer *engagement* comme visant une diathèse réfléchie :

(24) La délégation haïtienne ne peut que renouveler **son engagement aux côtés** de l'Unesco (...). (web)

Autre exemple : dans le SN *l'arrangement des fleurs*, le complément adnominal sélectionne la diathèse passive (les fleurs sont arrangées), alors que *des sexes* dans *l'arrangement des sexes* (traduction de l'article de Goffmann « The Arrangement between the Sexes ») sélectionne la diathèse réciproque (les personnes de sexe différent s'arrangent entre elles)¹⁴.

6.2 Spécialisation suffixale

6.2.1 La valeur de « causation »

L'entrée diathétique pourrait aider à expliquer certaines des observations faites par Martin (2008). Ci-dessous, nous reprenons en partie ses exemples. Martin montre qu'il est difficile de nominaliser avec *-age* lorsqu'il n'y a pas une action intentionnelle (^m*le décollage des tuiles par le vent* vs *le décollage des tuiles par l'ouvrier* / ^m*l'écrasage du piéton* vs *l'écrasage de la banane*). On trouve ainsi plus volontiers *décollage d'un papier peint* (vs *décollement*) et *décollement de la rétine* (vs *décollage*). Symétriquement, il est compliqué d'ajouter un complément d'agent après *l'excitement* / *l'oppression des enfants* (^m*par Paul*). Le suffixe *-age* orienterait vers une diathèse préférentiellement neutre, alors que *-ment* est le plus souvent associé à une diathèse non-neutre (par exemple réfléchie ou passive). De même, *gribouillement* n'est pas attesté face à *gribouillage* ; *gribouillement* convoquerait une diathèse non neutre, ce qui est peu vraisemblable.

Autre propriété dégagée par Martin : dans les doublets, les N-*age* (*gonflage*) et les N-*ion* (*isolation*) désigneraient « the whole causation » (ils seraient « causation-oriented »), alors que les N-*ment* (*gonflement, isolement*) ne désigneraient « the change of state only » (ils seraient « result-oriented »). Le fait que les diathèses visées préférentiellement par les dérivés en *-ment* (diathèses réfléchie et passive) ferment une place d'argument constitue possiblement une explication (indirecte) aux observations de Martin.

6.2.2 Suffixation et néologie

Les dérivés *embrassade* et *embrassement* s'interprètent avec une valeur réciproque ou – plus rarement – neutre. Le néologisme *embrassage* permet de viser une diathèse univoquement neutre :

(25) Dans un bureau obscur, il coache le candidat socialiste sur l'**embrassage** de bébé et la stratégie à adopter. (presse écrite)

Dans (25), le bébé est patient de l'action d'embrasser, sans qu'il y ait une réciprocité (un bébé n'embrasse pas).

Dans la triade *dispersion* (attesté 1205 fois dans Frantext) – *dispersement* (attesté 5 fois dans Frantext) et *dipersage* (non attesté dans Frantext), le dérivé en *-ion*, bien que visant préférentiellement la diathèse réfléchie, fait figure de terme non marqué. *Dispersement*, qui sélectionne une diathèse réfléchie et parfois une diathèse neutre, est rare selon le TLFi. Le N *dispersage* permet, lui, de sélectionner univoquement une diathèse active :

(26) (...) alors badigeonnage de la surface avec de la colle à bois, et sans attendre **dispersage** du sable très fin afin qu'il soit bien collé puis je termine par une couche de peinture (...) (web)

6.2.3 Suffixation et idiosyncrasies

Certaines nominalisations sont préférentiellement associées à un domaine d'activité donné. Dubois & Dubois-Charlier (1999 : 23) et Martin (2008) réservent à raison un sort à une propriété qu'ils nomment respectivement « domaines pragmatiques » et « ontological domains ». Nous parlons quant à nous d'idiosyncrasies lexicales. En effet, et c'est peut-être une conséquence de la spécialisation diathétique imposée par le suffixe, il arrive que chaque membre d'un doublet ou d'un triplet soit utilisé dans un secteur de spécialisation déterminé. C'est le cas par exemple de la série *blanchiment* vs *blanchissage* vs *blanchissement*. Si *blanchissement* s'interprète comme le fait de devenir blanc, les dérivés *blanchiment* et

¹⁴ Après un N-*ment* dont le verbe de base est intransitif ou réflexif, l'expansion adnominale correspond en général au sujet (*l'abattement de Paul*, *l'attendrissement de Paul*). Après un N-*age* dont le verbe de base est transitif, l'expansion adnominale correspond le plus souvent au régime (*l'abattage de l'arbre*, *l'attendrissage de la viande*) (cf. Dubois & Dubois-Charlier 1999 : 23). Dans ce cas également, l'expansion adnominale donne une indication sur le type de diathèse.

blanchissage visent une diathèse neutre ; mais *blanchissage* est utilisé pour parler du travail d'une laveuse, alors que *blanchiment* s'utilise dans le domaine financier (*blanchiment d'argent*) et dans le domaine de la peinture.

Bibliographie

- BENETTI, Laurence & Gilles CORMINBOEUF (2004), « Les nominalisations des prédicats d'action », *Cahiers de linguistique française* 26, pp. 413-435.
- BERRENDONNER, Alain (1986), « Note sur la contre-inférence », *Cahiers de linguistique française* 7, pp. 259-277.
- BERRENDONNER, Alain (1995), « Redoublement actantiel et nominalisations », *Scolia* 5, pp. 215-244.
- BERRENDONNER, Alain (2003), « Trois niveaux de structuration du sens » (document de travail non publié), 13 pages.
- BEAUSEROY, Delphine, Evelyne JACQUEY & Marie-Laurence KNITTEL (2011), « Des hypothèses, des tests et des données : les noms événementiels en corpus », *Corpus* 10, pp. 219-239.
- CULIOLI, Antoine (1991-1999), *Pour une linguistique de l'énonciation*, 3 tomes, Paris, Ophrys.
- DESCLES, Jean-Pierre (1996), « L'abduction, procédé d'explication en linguistique », *Modèles linguistiques*, vol. 34, XVII/2, pp. 33-62.
- DUBOIS, Jean & Françoise DUBOIS-CHARLIER (1999), *La dérivation suffixale en français*, Paris, Nathan (fac. linguistique).
- EVARD, Ivan (2002), « Diathèse des rapporteurs de discours : présence / absence de l'énonciateur ». *Faits de langue* 19, pp. 125-133.
- FERRET, Karen, Elena SOARE & Florence VILLOING (2010), « Les noms d'événement en *-age* et *-ée* : une différenciation fondée sur l'aspect grammatical ». *Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2010)*, pp. 956-968.
- FERRET, Karen & Florence VILLOING (2012), « L'aspect grammatical dans les nominalisations en français : les déverbaux en *-age* et *-ée* », *Lexique* 20, pp. 73-127.
- GRIMSHAW, Jane (1990), *Argument Structure*, Cambridge, MA, MIT Press.
- GRIZE, Jean-Blaise (1990), *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- GRIZE, Jean-Blaise et al. (1992=1983), *Essai de logique naturelle*, Bern, P. Lang.
- HAAS, Pauline, Richard HUYGHE & Rafael MARIN (2008), « Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels ». *Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2008)*, pp. 2051-2065.
- LAZARD, Gilbert (1994), *L'actance*, Paris, PUF (Linguistique nouvelle).
- LAZARD, Gilbert (1997), « Actance, diathèse : questions de définition », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, t. XCII, fasc. 1, pp. 115-136.
- LEMARECHAL, Alain (1989), *Les parties du discours : sémantique et syntaxe*, Paris, PUF.
- MARIN, Rafael & Florence VILLOING (2012), « Nouveaux aspects sur les nominalisations : Introduction », *Lexique*, 20, pp. 7-19.
- MARTIN, Fabienne (2008), "The Semantics of Eventive Suffixes in French". In : A. Alexiadou & M. Rathert (eds), *The Semantics of Nominalizations across Languages and Frameworks*, Berlin / New York, De Gruyter, pp. 109-139.
- MIR-SAMII, Reza (dir.) (2007), *Faits de langue* 30, numéro thématique intitulé "Nominalisations".
- RIEGEL, Marc, Jean-Christophe PELLAT & René RIOUL (1994=2001), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SEROT, Patrick (1986), « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, pp. 11-41.
- SIMONE, Raffaele (2000), « Cycles lexicaux », *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, XXXIX-2, pp. 259-287.
- TESNIERE, Lucien (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- WILMET, Marc (2003), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.

Corpus oraux exploités

- [ofrom] AVANZI, Matthieu & Marie-José BEGUELIN (2012). Présentation du corpus OFROM – corpus oral de français de Suisse romande. Université de Neuchâtel. <http://www.unine.ch/ofrom>.
- [ctfp] BLANCHE-BENVENISTE, Claire, Christine ROUGET & Frédéric SABIO (éds) (2002), *Choix de textes de français parlé : trente-six extraits*, Paris, Champion.
- [cfpp2000] BRANCA-ROSOFF, Sonia, Serge FLEURY, Florence LEFEUVRE & Mat PIRES (2000), *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*. <http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/>
- [crfp] DELIC (2004), « Présentation du *Corpus de Référence du Français Parlé* ». *RSFP* 18, pp. 11-42.
- [pfc] LAKS, Bernard, Jacques DURAND & Chantal LYCHE (2005), « PFC : Un corpus numérisé pour la phonologie du français ». In : G. Williams (éd.), *Les linguistiques de corpus*, Rennes, PUR, pp. 205-217.

Conventions de transcription des exemples oraux

x- = amorce d'un morphème ou d'une construction

x: = allongement

+ = pause

[xx] = chevauchement

(rires) = éléments non verbaux

Des points d'interrogation ont été ajoutés à la fin des questions pour rendre les exemples plus lisibles.